

SAINT-PIE, 1828-2018 190 ANS

par Luc Cordeau, archiviste-historien – Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe

Le 26 août 1828, il y a donc 190 ans, Mgr Bernard-Claude Panet, évêque catholique de Québec, érigeait canoniquement la paroisse religieuse de Saint-Pie. C'est ce même événement qui fut souligné lors des fêtes du 150^e en 1978, et du 175^e, en 2003. Cette date marque d'une certaine manière la fondation du milieu. Lorsqu'une nouvelle paroisse était érigée, plusieurs résidents habitaient déjà dans le secteur depuis un certain nombre d'années. Les premiers habitants de Saint-Pie seraient arrivés vers 1781-1795.

Comme il est toujours préférable d'avoir une date officielle d'anniversaire pour fêter un milieu de vie, l'érection canonique serait la plus ancienne à utiliser. En septembre 1930, il y a eu la commémoration du centenaire de Saint-Pie. On avait alors préféré célébrer la date d'ouverture des registres de la paroisse et la bénédiction de la première église/chapelle (le 14 octobre 1830), ainsi que l'arrivée du premier curé, l'abbé Amable Brais.

Le 2 juillet 1835, l'érection civile du territoire de la paroisse de Saint-Pie par le gouvernement permettait de reconnaître et d'officialiser les limites territoriales de la paroisse religieuse. Il ne faut pas confondre avec la création de la Municipalité de la paroisse de Saint-Pie qui sera réalisée dix ans plus tard.

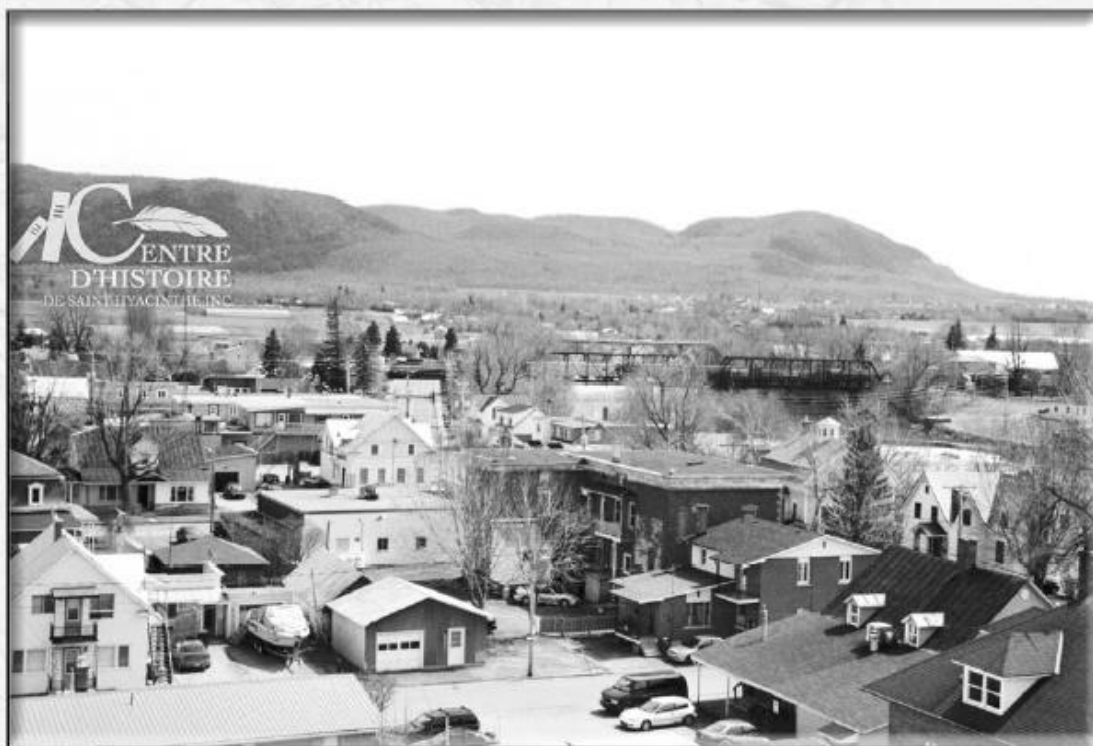
Le régime municipal au pays a pris naissance au cours des années 1840, principalement en 1845. Auparavant, il n'y avait pas de municipalités ou de corporations municipales à part quelques villes qui avaient un statut particulier, comme Montréal et Québec. En 1847, la loi municipale du 1^{er} juillet 1845 est

abolie. Il faudra attendre le 1^{er} juillet 1855 pour voir à nouveau apparaître le régime municipal, mais cette fois pour de bon. C'est ainsi qu'est rétablie, le 1^{er} juillet 1855, la Municipalité de la paroisse de Saint-Pie, selon les mêmes limites territoriales que la paroisse religieuse érigée civilement en 1835. La Municipalité de 1845 n'a pas laissé de traces. Il est possible qu'il n'y ait jamais eu de conseil municipal. C'est le 30 juillet 1855 qu'a eu lieu la première assemblée publique du conseil municipal. Simon Vasseur fut élu premier maire.

Le 23 janvier 1904 est la date qu'avait fixée le gouvernement pour l'entrée en vigueur de la nouvelle Municipalité du village de Saint-Pie, à la suite d'un démembrement de la Municipalité de la paroisse. Au cours des années 1890-1914, plusieurs municipalités de village voient le jour au Québec en raison des taxes qui augmentent pour améliorer les services à la population. À titre d'exemples, la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'entretien des trottoirs, etc. La première assemblée du conseil municipal du village de Saint-Pie s'est tenue le 27 février suivant. Le premier maire est Léon Marin. Le 25 novembre 2000, la Municipalité du village de Saint-Pie est devenue la Ville de Saint-Pie.

Le 28 février 2003, la Ville de Saint-Pie et la Municipalité de la paroisse de Saint-Pie sont fusionnées sous l'appellation de la Ville de Saint-Pie.

En retenant la date du 26 août 1828, comme étant celle de la fondation du milieu, dans dix ans, soit le 26 août 2028, Saint-Pie aura 200 ans d'existence.



Vue d'une partie de Saint-Pie en [2005]
Photo prise par Luc Cordeau à partir d'un clocher de l'église
Fonds Luc Cordeau, Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe